

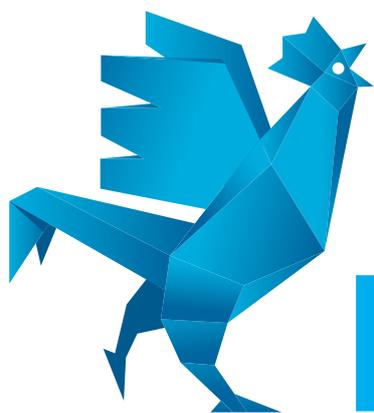


Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

DOSSIER DE PRESSE



**TERRITOIRES
D'INDUSTRIE**

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane



CONTACT PRESSE :

SERVICE COMMUNICATION 03 62 61 46 64

www.bethunebruay.fr



PRÉSENTATION

«TERRITOIRES D'INDUSTRIE»

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention au service de l'industrie et du territoire, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises.

L'agglomération de Béthune-Bruay a été identifiée « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

A l'échelle du territoire et compte-tenu de l'importance des filières industrielles pour l'économie du territoire, la démarche « Territoires d'industrie » devra, avec l'appui de l'Etat et de la Région et avec l'impulsion des industriels du territoire, développer un programme d'actions visant à répondre aux enjeux identifiés pour concourir au maintien et au développement d'activités industrielles sur le territoire.



LES ANIMATEURS

PIERRE MOREAU,
VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION EN CHARGE DU
DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



Engagé en politique depuis 1971 et son premier mandat d'adjoint à la mairie de Bruay-La-Buissière, Pierre Moreau incarne depuis plus de 45 ans le développement économique sur le territoire. Il a notamment été l'un des acteurs majeurs de la création du Technopôle de Bruay avec le CREPIM et le CRITT M2A, du développement de la Zone industrielle de Ruitz ou encore de l'implantation de Plastic Omnium sur le territoire.

FRANCIS KOPP,
DIRECTEUR DU SITE DE PRODUCTION LENZE DE
RUITZ



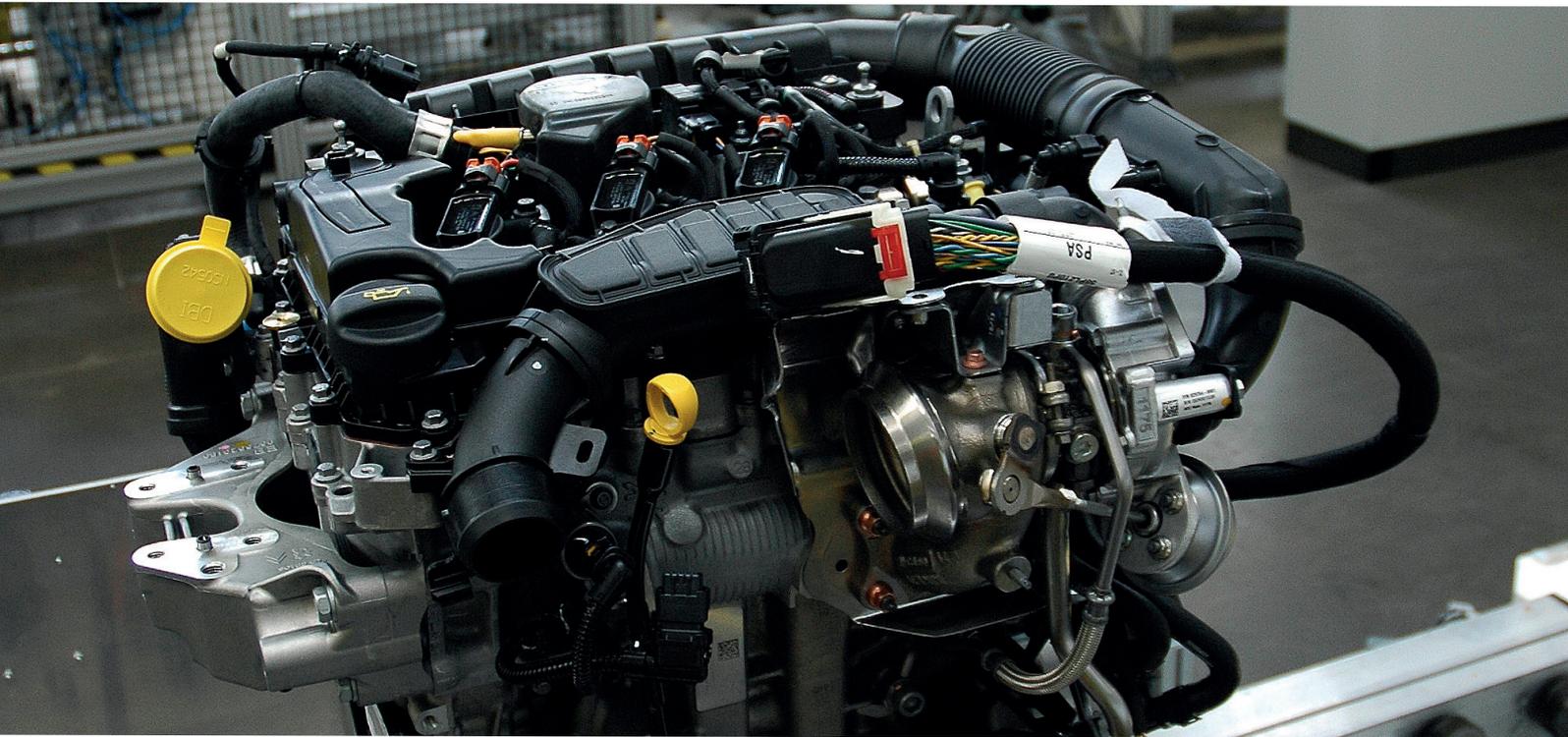
Francis Kopp est directeur du site de production Lenze de Ruitz depuis son implantation sur la zone industrielle en 2004. Ce groupe allemand est présent dans 60 pays à travers le monde. Le site de production de Ruitz, qui compte 150 salariés, est spécialisé dans l'électronique de puissance et les motoréducteurs et sert de plateforme logistique pour l'Europe de l'Ouest. C'est également la seule entreprise du département à avoir obtenu le label national « Vitrine Industrie du Futur », qui salue les efforts déployés par l'ensemble des salariés pour faire évoluer le site vers l'industrie du demain



ENJEUX DE “TERRITOIRES D’INDUSTRIE” SUR L’AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le tissu économique de la Communauté d’agglomération de Béthune-Bruay est l’un des plus industrialisés de la région avec 25% de l’activité salariée concentrée dans ce secteur. L’industrie sur le territoire représente environ 12 000 emplois directs répartis au sein de près de 300 établissements industriels, implantés en particulier au travers des 8 zones industrielles que compte le territoire . Le Technopôle de la Porte-Nord à Bruay-La-Buissière et le Pôle universitaire de Béthune enrichissent également l’offre proposée aux industriels du territoire alors que 55 formations à vocation industrielle sont en particulier dispensées dans les établissements du territoire.

Le territoire compte des sites majeurs liés à de grands groupes internationaux et des sites plus modestes, qui ont été pour la plupart créés sur le territoire et s’y développent. Que ce soit en mécanique, en plasturgie, en agroalimentaire ou en électronique, le territoire compte de nombreux industriels qui ont su se développer autour d’expertises fortes. De par leurs savoir-faire, les produits qu’ils ont développés et les services qu’ils mettent en œuvre en conséquence, ces industriels sont pour la plupart reconnus en tant que véritables références dans leur domaine.



LE RÔLE DES PARTENAIRES

- Le Conseil régional a en charge le pilotage de l'initiative «Territoires d'industrie» à l'échelle régionale ;
- L'État, s'engage à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur des Territoires d'industrie ;
- La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane assure le pilotage et l'animation de la démarche sur son territoire en lien avec les industriels ;
- Les industriels contribuent à la définition des objectifs propres au territoire et participent à l'animation de la démarche ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires pourront être mobilisés au grè des actions mises en œuvre pour apporter des réponses adaptées et accompagner les projets du territoire.



DE LA CONCERTATION À L'ACTION

Le programme «Territoires d'industrie» se décline à l'échelle nationale à travers 4 axes d'interventions : Recruter – Innover – Attirer – Simplifier

Dans la Communauté d'agglomération, ces axes seront déclinés à travers un plan d'action annuel dans le cadre du contrat de Territoire d'industrie 2019-2022.

Pour construire ce plan d'action, une consultation est engagée depuis mars afin de recueillir les attentes, les idées, des différents acteurs du territoire. Elle a pris la forme de réunions collectives (plus de 20) associant plus de 50 industries du territoire, en s'appuyant sur le réseau de partenaires ou de rendez-vous individuels avec des chefs d'entreprises industriels du territoire.

Certains constats sont apparus de façon récurrente au long de cette concertation : les transformations en cours dans l'industrie (numérique, enjeux environnementaux), l'importance de l'innovation et du lien avec les laboratoires de recherche, les problématiques de formation et de recrutement, l'aménagement des zones d'activités.

Le plan d'action sera composé d'une dizaine de fiches-actions qui seront présentées lors d'un premier comité de pilotage à la rentrée. Parmi les actions pressenties, on peut déjà citer l'accompagnement des entreprises face aux enjeux induits par l'industrie du futur, le développement du Technopôle de Bruay-La-Buissière, la création d'un Campus des Métiers et des Qualifications industriels ou encore la requalification du site de la Française de Mécanique sur le Parc des industries Artois-Flandres.



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

- Allouagne
- Ames
- Amettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givenchy-lès-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillicourt
- Haisnes
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettes
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Bernenchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Saily-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lez-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse

